



PRIX BELGE 2019 DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE BELGIAN CIRCULAR ECONOMY AWARDS 2019 BELGISCHE PRIJS VOOR CIRCULAIRE ECONOMIE 2019

Règlement de l'édition 2019

1. Présentation

Tous ensemble vers un nouveau modèle de prospérité

Notre société est en pleine mutation vers un nouveau modèle économique que nous espérons tous plus durable et créateur de nouveaux emplois.

Cette transition est incontournable si nous voulons offrir un avenir prospère à nos enfants et nos petits-enfants.

Pour ce faire l'Union Européenne, la Belgique et ses régions mettent en œuvre une approche globale visant à créer le plus de valeur possible en préservant les ressources naturelles et en respectant l'être humain et la nature.

Ce modèle est appelé: « **Economie Circulaire** ».

L'économie circulaire: qu'est-ce que c'est?

*Une **économie circulaire** propose de contrôler tous les flux dans le but de reproduire autant que possible le fonctionnement cyclique des écosystèmes naturels. Son objectif est de **produire des biens et services** tout en **limitant** fortement la **consommation** et le gaspillage des **matières premières**, et des sources d'énergies non renouvelables. Il s'agit donc de déployer une nouvelle économie circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « **refermer le cycle de vie** » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie. (Agence de stimulation économique¹ sur base de la définition du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie français.*

L'Economie Circulaire c'est agir concrètement pour le Développement Durable.

¹ <http://as-e.be>



Des Awards pour récompenser les acteurs du changement

L'économie circulaire offre une approche globale pour solutionner les enjeux énergétiques, matières, d'échanges d'informations, de collaboration, etc...

Cette transition ne pourra être relevée que grâce à l'action, au volontarisme, à l'engagement de tous.

Ce Prix vise à récompenser l'engagement de ceux et celles qui s'investissent dans la mise en place d'un nouveau modèle de prospérité basé sur l'économie circulaire.

L'économie circulaire est un modèle qui permet désormais à chacun d'entre nous de contribuer concrètement à la mise en place d'un développement durable.

Le Prix belge de l'Economie Circulaire est organisé par la « European Platform of Circular Economy » et plusieurs acteurs actifs dans la mise en place de ce nouveau modèle.

Pourquoi des Awards ?

Les buts recherchés :

- faire découvrir et partager les initiatives en matière d'économie circulaire;
- stimuler les initiatives positives, innovantes et reproductibles ;
- encourager la mise en œuvre d'actions pour mettre en place ce nouveau modèle de développement;
- renforcer la participation de tous.

A qui sont ouverts les Awards ? Quel en est le coût ?

Le concours est ouvert à tous et pour chaque secteur.

La participation aux Awards est entièrement gratuite.



2. Catégories et prix

Cinq catégories – neuf lauréats :

(1) Award for Circular Economy “Leadership”

Ce prix vise à honorer une personne pour son leadership dans la mise en œuvre de ce nouveau modèle de prospérité.

(2) Award for Circular Economy “Company”

Ce prix récompense une entreprise dont les réalisations s’inscrivent dans une dynamique d’économie circulaire.

Une distinction est faite selon la taille des entreprises (définition européenne):

- Awards « Circular Economy Award - PME »
- Awards « Circular Economy Award- Grande entreprise »

(3) Award for Circular Economy “City/Commune”

Ce prix récompense les villes et les communes ainsi que les institutions publiques qui mettent en œuvre des mesures qui s’inscrivent dans une dynamique d’économie circulaire.

Deux prix selon la taille des villes et communes:

- Awards « Circular Economy Award Commune ≤ 10.000 hab.»
- Awards « Circular Economy Award Commune > 10.000 hab.»

(4) Award for Circular Economy “School”

L’un des prix est spécialement destiné au secteur de l’enseignement : établissements de tous niveaux (primaire et secondaire) et toutes orientations. Il récompense la sensibilisation, l’information, l’éducation et les actions en matière d’économie circulaire.

Un prix sera attribué pour l’enseignement de la communauté française à :

- ° une classe de l’enseignement primaire;
- ° une classe de l’enseignement secondaire;
- ° un établissement scolaire.

L’inscription et la participation peuvent être individuelles ou collectives (une classe entière ou un établissement).

(5) Award for Circular Economy “Social Company”

Les entreprises d’économie sociale jouent un rôle important dans la concrétisation du développement durable. Un prix leur permet de faire connaître les biens et services ou encore leurs actions en faveur d’une économie circulaire et plus prospère pour tous.



La valorisation des Lauréats :

Chaque lauréat bénéficiera d'une visibilité importante lors de la soirée de remise des prix, en mars 2019. Une belle occasion pour les lauréats de valoriser leurs efforts auprès de l'ensemble des médias.

3. Comment participer et s'inscrire ?

Pour participer au Belgian Awards :

Etape 1 : remplir la **fiche d'inscription** et la renvoyer à l'organisateur du concours dans les temps impartis (cf point 4 du présent document, « Timing »)

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site web « www.ecocir.be » sous l'onglet « Awards ».

Etape 2 : déposer le **dossier de présentation** du ou des réalisations dans les temps impartis (cf point 4 du présent document, « Timing »).

Le dossier devra contenir au minimum :

- Une description de votre organisation, son historique, ses produits ou services.
- Une description de la réalisation pour une ou plusieurs des catégories suivantes:
 - (1) écologie industrielle et territoriale
 - (2) écoconception
 - (3) approvisionnement durable
 - (4) économie de la fonctionnalité
 - (5) achat/consommation responsable
 - (6) réemploi, réutilisation, réparation
 - (7) recyclage
- Une évaluation des impacts de la réalisation (environnemental, économique, social)
- Expliquez en quoi votre réalisation s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire.
- Expliquez pourquoi votre réalisation devrait-elle être primée par le jury
- Une synthèse de la réalisation d'une page maximum pour une mise en ligne

Votre dossier ne pourra comporter plus de 10 pages A4 (page de garde, sommaire, synthèse ou encore annexe non compris)

Le dossier sera écrit de préférence en caractère Arial, taille 11.

Le dossier peut être complété en annexe par des photos ou toutes autres informations nécessaire pour comprendre la réalisation. Les annexes sont limitées à 5 pages A4.



4. Timing

Votre dossier de présentation du/des réalisations doit être transmis **au plus tard le 01 février 2019**, à l'adresse électronique suivante : info@ecocir.be.

5. Les dates clés

01 février 2019 : Date limite de remise des dossiers

15 février 2019 : Procédure d'examen du dossier par le

15 mars 2019 : Réunion de délibération du jury

28 mars 2019 : Cérémonie de remise des AWARDS 2019 à Namur.

Renseignements:

Philippe HERMAND : 0495/23.76.18

info@ecocir.be